

ordinaires de l'Etat et formera l'art. 136 du budget de l'exercice 1865.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDENPEREBOOM.

**61. — 7 AVRIL 1865. — LOI autorisant l'échange de terrains dépendants de l'école vétérinaire (1).** (Monit. du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le département de l'intérieur est autorisé à échanger, conformément aux plans et aux conventions provisoires du 30 août et du 27 octobre 1864, ci-annexés : 1<sup>o</sup> deux parcelles de terrain dépendant de l'école de médecine vétérinaire et mesurant ensemble 41 ares 37 centiares, contre une parcelle de même étendue, appartenant à la dame Joséphine Mainy, épouse du sieur Edouard Heremans ; 2<sup>o</sup> une parcelle dépendante de la même institution, et mesurant 15 ares 92 centiares 80 millièmes, contre deux parcelles appartenant à la compagnie immobilière de Belgique et mesurant ensemble 19 ares 82 centiares 70 millièmes.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDENPEREBOOM.

**62. — 7 AVRIL 1865. — LOI portant érection de la commune de Vliermael-Roodt, province de Limbourg (2).** (Monit. du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le hameau de Roodt est séparé de la commune de Vliermael, province de Limbourg, et érigé en commune distincte, sous le nom de Vliermael-Roodt.

La limite séparative est fixée conformément au liséré vert indiqué par les lettres A, B, C, E, F, au plan annexé à la présente loi.

Art. 2. Le cens électoral et le nombre des conseillers à élire dans ces communes seront déterminés par l'arrêté royal fixant le chiffre de leur population.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDENPEREBOOM.

**63. — 7 AVRIL 1865. — LOI autorisant l'érection de la commune de Mont, province de Namur (3).** (Monit. du 12 avril 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La section des Monts est séparée de la commune de Godinne, province de Namur, et érigée en commune distincte sous le nom de Mont.

Les limites séparatives sont fixées conformément au liséré bleu indiqué par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, au plan annexé à la présente loi.

texte du projet de loi. Séance du 25 janvier 1865, p. 343-344. — Rapport. Séance du 16 février, p. 344.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 14 mars 1865, p. 629.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 17 mars 1865, p. XXXVI.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 18 mars 1865, p. 295. — Discussion de l'article unique et adoption. Séance du 22 mars, p. 328.

(1) *Session de 1864-1865*.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires*. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 222. — Rapport. Séance du 1<sup>er</sup> février 1865, p. 347-348.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 14 février 1865, p. 489.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXIV.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 17 mars 1865, p. 284. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 mars, p. 292.

(2) *Session de 1864-1865*.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires*. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 198. — Rapport. Séance du 31 janv. 1865, p. 342.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 10 février 1865, p. 475-476.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXIII.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 17 mars 1865, p. 284. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 mars, p. 292.

(3) *Session de 1864-1865*.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires*. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 198-199. — Rapport. Séance du 3 fév. 1865, p. 342.

*Annales parlementaires*. Discussion et adoption. Séance du 10 février 1865, p. 476.

SÉNAT.

*Documents parlementaires*. Rapport. Séance du 14 mars 1865, p. XXXIII.

*Annales parlementaires*. Discussion générale. Séance du 17 mars 1865, p. 284. — Discussion des articles et adoption. Séance du 18 mars, p. 291-292.